

# Municipalité des Coteaux

65, route 338  
Les Coteaux (Québec)  
J7X 1A2

Tél. : (450) 267-3531 • Fax : (450) 267-3532  
Courriel : info@les-coteaux.qc.ca

## AVIS PUBLIC

### ANNULATION DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 261 - DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 560 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 560 000\$ POUR LE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE SUR LA RUE SAUVÉ SOUS L'EMPRISE DES VOIES FERRÉES DU CANADIAN NATIONAL

Le soussigné, secrétaire-trésorier et directeur général de la Municipalité des Coteaux donne avis public que le registre qui devait se tenir du 25 août au 10 septembre 2020, concernant la procédure d'enregistrement du règlement d'emprunt numéro 261 décrétant une dépense de 560 000 \$ et un emprunt de 560 000\$ pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue sauvé sous l'emprise des voies ferrées du Canadian National, est par la présente annulé pour la raison suivante :

Le Ministère des affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ayant accepté que les travaux prévus au règlement 261 soient inclus dans la planification du programme Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023), la tenue du registre n'est plus requise.

**DONNÉ aux Coteaux, ce 28<sup>e</sup> jour du mois d'août deux mille vingt.**

  
Claude Madore

Secrétaire-trésorier et directeur général

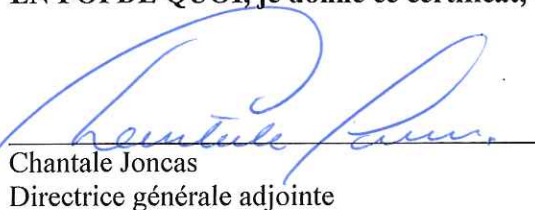
---

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je soussignée, Chantale Joncas, directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant les copies, aux endroits désignés par le Conseil, entre **13h00 et 14h00 heures, le 28<sup>e</sup> jour du mois d'août 2020.**

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28<sup>e</sup> jour du mois d'août deux mille vingt.**

  
Chantale Joncas  
Directrice générale adjointe



Les Coteaux